



Le CPIE des Monts du Pilat, association environnementale, mène des actions de veille écologique et de sensibilisation afin de **préserver les amphibiens et leurs habitats**. Nous vous communiquons ce document en réponse à des **problématiques d'écrasements de salamandres tachetées (espèce protégée)** sur les routes de la commune.



Plusieurs sites d'écrasements sont identifiés :

- Entre la Rivoire et la D1082
- Petites routes dans le secteur de la Blache, Chatagnard, Combe Noire (y compris sur le GR65) Saint Blandine et Vernat, côté Saint Appolinard.

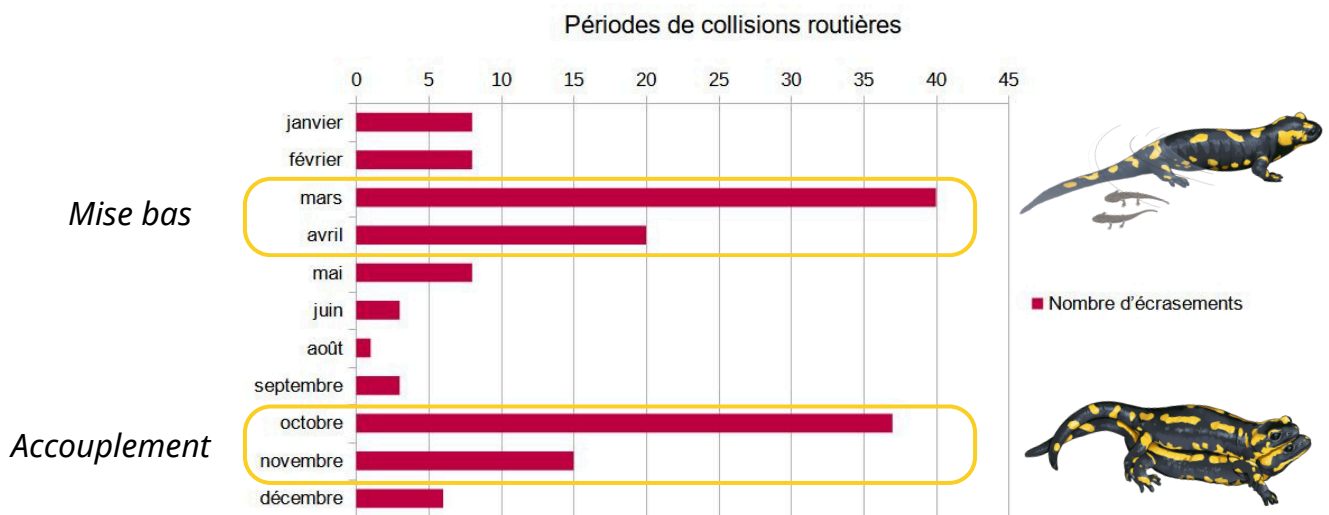


NUITS PLUVIEUSES
RALENTIR
CONTOURNER



Les salamandres sont **forestières**. Elles se déplacent particulièrement les **soirées douces et pluvieuses** où elles peuvent être localement une dizaine à traverser lentement la chaussée. On observe **deux pics de déplacements/écrasements** durant l'année :

- Au **printemps**, lorsque les femelles rejoignent les milieux aquatiques pour **mettre bas**.
- L'**automne**, lors de la période de **l'accouplement**.



Résultats de l'étude menée en 2024 sur les périodes d'écrasements dans le Pilat (CPIE et Parc naturel régional du Pilat)